



Conseil Informe

EN JUILLET, VIVE LES VACANCES!

Nouveau DEK HOCKEY



La première phase du Dek hockey est enfin complétée pour l'espace de jeu. La deuxième phase (le panneau d'affichage) est prévue pour cet automne.



TERRAIN DE DEK HOCKEY

RÈGLEMENTS

- Portez des espadrilles adéquates pour votre sécurité. Les patins à roulettes sont interdits;
- Le port du casque et des équipements de protection est fortement recommandé;
- La priorité est accordée à la programmation des activités du service des loisirs et aux réservations. Consultez l'horaire de la semaine sur notre page Facebook "Dek hockey La Doré" et /ou sur le tableau de l'abri des joueurs du dek hockey;
- Pour jouer en exclusivité une réservation est nécessaire;
- Animaux, vélos, nourriture, boissons alcoolisées et contenants de verres sont interdits en tout temps sur le terrain et dans l'abri des joueurs;
- Le respect des gens, des équipements et du matériel est primordial;
- Jetez les déchets aux endroits appropriés.

Heure d'ouverture
Du lever au coucher du soleil
En cas de blessure grave, contacter le 9-1-1

La Municipalité se dégage de toutes responsabilités découlant de l'utilisation du terrain. Si vous remarquez des bris ou des métaux, contactez la Municipalité 418-256-3545 poste 2225

Pour une réservation pour la saison estivale :
Téléphonez au 418-256-3545 poste 2225 ou par courriel à coordo@ladore.ca



Le terrain de pétanques s'est refait une beauté.



En collaboration avec **Éveil-Naissance**, un banc d'allaitement et une table à langer ont été installés dans le parc intergénérationnel.



Municipalité de La Doré
www.ladore.ca

Numéros d'urgence pour les travaux publics: 418-618-1508

Publié le 15 juillet 2022

FINANCES

DÉPENSES ☞ Les membres du conseil ont accepté le journal des achats du mois de juin 2023 pour un montant de 162 922.88\$ incluant les taxes et en autorise les paiements.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

- La Municipalité désire procéder à une étude de faisabilité et à la production d'un rapport en lien avec les différents services offerts par celle-ci afin de voir la possibilité d'un partage de services entre la Municipalité de La Doré et la Municipalité de Saint-Prime. Pour ce faire, une autorisation de présentation d'une aide financière a été adoptée pour le Fonds régions et ruralité de la MRC Domaine-du-Roy et un mandat a été accordé à une firme spécialisée soit la firme MNP pour la somme de 41 295\$.
- L'organisme Service budgétaire de Saint-Félicien dispense des services en éducation populaire et en défense des droits des consommateurs à la population de La Doré. Aussi, chaque année, il contribue à aider financièrement des familles pour les frais reliés à la rentrée scolaire. La Municipalité a décidé de participer financièrement à l'aide offerte pour la rentrée scolaire 2023-2024 pour 500\$.
- Les Représentants de l'Association des Résidents du Lac Ouitouche ont présenté au Conseil municipal leur plan d'action pour 2023. Les Membres du conseil ont accepté une subvention pour 2023 au montant de 2 250\$.
- Le projet d'implantation d'un dek hockey est terminé. La Municipalité a reçu une subvention du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure du gouvernement du Québec d'un montant de 100 000\$ pour ce projet et une subvention de 108 890\$ d'Hydro-Québec. Le gouvernement du Québec a prévu d'accorder un soutien financier supplémentaire pour les projets déjà subventionnés en raison du contexte actuel du marché. La Municipalité a reçu une lettre de confirmation d'une subvention supplémentaire de 25 000\$ pour ce projet. Cette subvention supplémentaire sera utilisée pour ajouter un tableau indicateur électronique. Aussi, le paiement du décompte progressif #2 (128 025\$) et de la libération de la retenue (24 163\$) ont été autorisés.

- L'administration municipale a constaté une augmentation des tâches en lien avec le poste de technicienne administrative. Un ajustement salarial pour ladite Employée administrative a été accepté.
- Le terrain de l'ancien hôtel de ville a besoin d'un nouveau pavage et de nouvelles bordures. Le mandat de pavage a été accordé à Dufresne Asphalte pour la somme d'environ 7 500\$, le mandat des bordures a été accordé à Coffrage et Béton B.R.A.D. pour la somme de 4 475\$ et il y aura des travaux d'excavation pour environ 5 000\$.
- La Municipalité désire participer financièrement au Défi Déméter de la Fondation du Cégep de Saint-Félicien pour la somme de 250\$. Cette fondation vient en aide aux étudiants du Cégep.
- Les compresseurs du système d'éco-glace présents au complexe sportif sont désuets. Un projet de mise à niveau complète est en cours, cependant, nous devons procéder au remplacement desdits compresseurs avant la saison hivernale 2023-2024 afin de pouvoir débiter la saison à temps. Le remplacement desdits compresseurs a été autorisé pour la somme de 49 000\$. Il est à noter, qu'advenant la réalisation de la mise à niveau complète du complexe sportif, les coûts reliés à ce remplacement seront admissibles à une subvention.

GESTION MUNICIPALE

- Le règlement 2023-008 modifiant la politique de gestion contractuelle de la Municipalité a été adopté et sera appliqué conformément à la Loi.
- La MRC Domaine-du-Roy désire vérifier la possibilité de partager des services entre les différentes municipalités de son territoire. La Municipalité de La Doré a démontré son intérêt et Michel Simard et Stéphanie Gagnon ont été nommés sur le comité de suivi de ce dossier.
- Chaque année, l'Archiviste de la MRC Domaine-du-Roy vient traiter les documents à archiver et établir une liste de documents à détruire. Le rapport de l'Archiviste a été accepté et la destruction des documents se fera en 2024.
- Une motion de félicitations a été unanimement présentée par les Membres du conseil municipal à Les Loups au volant pour le franc succès remporté lors de la présentation de la 41^e édition du Festival des Camionneurs.



- Une résolution de vente de terrain avait été adoptée en août 2022. Cependant, en raison du délai, les modalités ont dû être changées. Il est à noter que les modifications touchent seulement les modalités et les délais de construction et de signature de contrat. Aucune incidence sur le prix de vente.
- Comme le Conseil a accepté l'offre d'achat d'un terrain situé dans le Quartier des Pionniers à une séance antérieure, il devient nécessaire d'autoriser l'émission du permis de construction pour la résidence. Le Comité consultatif en urbanisme a étudié le projet de construction et déclare que ce dernier respecte les exigences du plan d'implantation et d'intégration architecturale du secteur du Quartier des Pionniers. L'émission du permis de construction pour le lot 5 326 872 sera réalisée selon le plan approuvé.
- Le Propriétaire du lot 4 594 408 présente une demande à la CPTAQ afin qu'il soit autorisé à construire une résidence sur son lot. Comme le projet concerne un espace qui n'est pas présentement utilisé pour l'agriculture en raison de la présence de bâtiments agricoles, la Municipalité a appuyé ladite demande auprès de la CPTAQ.
- Destination Lac-Saint-Jean propose un circuit touristique qui vise à améliorer l'expérience des visiteurs, à les inciter à prolonger leur séjour et à les accompagner afin de favoriser leur découverte du territoire par la création d'une boucle d'activités. La Municipalité a approuvé le circuit proposé, a autorisé l'installation de la signalisation adéquate, a confirmé que Lisa Boily et Maryse Paradis sont responsables du tourisme et a autorisé la Directrice générale à signer tous les documents nécessaires.
- Une servitude de passage réelle est nécessaire pour l'établissement, le maintien, l'entretien et l'utilisation par le public de sentiers récréatifs pour la pratique de vélo et de la randonnée pédestre et pour les sentiers de ski de fond. Le Maire et la Directrice générale ont été autorisés à signer lesdites servitudes de passage.

Bonnes vacances à tous!



INFORMATIONS AUX PAROISIENS(NES) JUILLET & AOÛT 2023

Contrairement à l'été 2022, l'église ne sera pas fermée aux quinze jours pour l'été 2023. Horaire des célébrations pour les mois de juillet et août 2023 à l'église dès 11h00 :

16 juil.	MESSE	23 juil.	ADACE
30 juillet	MESSE	6 août	ADACE
13 août	MESSE	20 août	ADACE
27 août	MESSE		

Le **26 juillet**, c'est la fête de Ste-Anne. La neuvaine est du 17 au 25 juillet. La messe de Ste-Anne sera célébrée le **mercredi 26 juillet à 19h** au Sanctuaire des Amis de Ste-Anne.

Les intentions de messe sont disponibles sur le feuillet paroissial. Nous tenons à dire un beau merci pour sa disponibilité à l'abbé Normand-Léo Tremblay. Ce qui nous permet de garder notre église ouverte aux 15 jours, ce sont ces bénévoles qui acceptent de donner de leur temps à la préparation et au partage de cette Parole qui est aussi grande que le partage du Pain de vie. Aussi, grâce aux lecteurs, commentateurs, auxiliaires de communion, notre chorale et notre fidèle sacristain, Antonin.

Heures d'ouverture pour le bureau de la Fabrique
tous les **mardis de 8 hrs à 16hrs**

Comité de gestion de la Communauté chrétienne de
La Doré & l'Équipe liturgique

MÉMO DU MAIRE

Bonjour à tous,

Juillet, le mois des vacances pour plusieurs travailleurs et ils le méritent bien.

Soyez prudents durant cette période, car vous savez, à votre retour, du travail vous attendra et votre famille aussi...

À la Municipalité aussi les employés ont droit à leurs vacances. **Le bureau sera tout de même ouvert comme à l'habitude.** Soyez indulgents avec tous les remplaçants car ils font leur possible pour vous aider. Merci à toute l'équipe municipale pour leur beau travail.

Profitez de cette période pour faire le plein d'énergie et recharger vos batteries.

Bon été à tous.

Ghislain Laprise, Maire





Point de Repère

RÉPERTOIRE DE RESSOURCES

Point de Repère est un répertoire de ressources qui sera lancé à l'automne 2023.

Nouvelle mouture du **Répertoire des organisations de Domaine-du-Roy et Mashteuiatsh**, **Point de Repère** permettra à la population, mais également aux intervenants.es de première ligne, de trouver, sur un même site Internet, les organisations inscrites* qui offrent des services dans la MRC du Domaine-du-Roy et la communauté de Mashteuiatsh.

*Les organisations répondant aux critères suivants peuvent remplir une fiche d'inscription afin de figurer au répertoire, et ce, gratuitement.

- Être incorporé ou disposer d'une charte et de lettres patentes ;
- Avoir une permanence (employé) ou un.e répondant.e facilement joignable ;
- Offrir des services gratuits ou financés en tout ou en partie par le secteur public ;
- Être un organisme autonome, à but non-lucratif, une entreprise d'économie sociale, une coopérative ou un regroupement local ou régional ;
- Desservir de façon significative la population résidant à l'intérieur du territoire du Domaine-du-Roy et de Mashteuiatsh ;
OU
- Être membre de la CDC Domaine-du-Roy.

Il vous faudra approximativement **15 minutes pour compléter la fiche d'inscription**.

Pour accélérer votre inscription, nous vous invitons à avoir à proximité la mission et les services de votre organisation.

Notez également que la fiche d'inscription sera toujours active, ainsi si votre organisation est fermée pour la période estivale, il ne sera pas trop tard pour procéder à votre inscription lors de votre réouverture.

Mon organisation répond aux critères.

Je veux remplir une fiche d'inscription.

CLIQUEZ ICI

Si vous avez des questions, nous vous invitons à communiquer avec nous à l'adresse suivante: pointderepere@cdcdomaineduroy.com



Inscrivez votre organisation au **répertoire de ressources** de Domaine-du-Roy et Mashteuiatsh et devenez un **POINT DE REPÈRE!**



Surveillez le lancement à l'automne!

Point de Repère
RÉPERTOIRE DE RESSOURCES

Inscrivez votre organisation au **répertoire de ressources** de Domaine-du-Roy et Mashteuiatsh et devenez un **POINT DE REPÈRE!**



Surveillez le lancement à l'automne!

Point de Repère
RÉPERTOIRE DE RESSOURCES



Municipalité de La Doré
www.ladore.ca

Numéros d'urgence pour les travaux publics: 418-618-1508

Publié le 15 juillet 2022